

Chèques Wellness

Rester en bonne santé et économiser de l'argent. C'est ce que vous permettent les chèques Wellness 2010 de Visana, d'une valeur totale de 375 francs. Grâce à eux, vous économisez non seulement de l'argent dans la prévention des maladies et blessures, mais favorisez également votre bien-être.

Profitez de l'offre variée de Visana en faisant valoir les chèques 2010 que vous aurez choisis pour les différentes mesures de prévention.

Voici comment procéder

1. Choisissez un cours de santé ou un programme de fitness.
2. Demandez une facture ou une quittance à votre nom pour la prestation choisie.
3. Envoyez ce justificatif accompagné des indications nécessaires (voir «règles du jeu») ainsi que du chèque Wellness à votre service des décomptes Visana.
4. Après examen des documents, le montant du chèque en question vous sera remboursé.

«Règles du jeu»

- Tous les assurés disposant d'une couverture Traitements ambulatoires ou Basic ou de la couverture complémentaire Managed Care Traitements ambulatoires ont droit aux chèques Wellness 2010. Ceux-ci se trouvent dans le magazine VisanaFORUM 3/09, dont un seul exemplaire est envoyé par famille. Les autres membres (disposant des couvertures mentionnées) peuvent demander les chèques auprès de leur agence ou les télécharger directement sur Internet à l'adresse www.visana.ch

- Les chèques Wellness sont valables pour des activités et des cours à partir du 1^{er} janvier 2010.

- En cas de nouvelles admissions, les chèques sont valables à partir de la date d'entrée dans l'assurance Visana (début des activités et des cours après cette date).

- Les chèques Wellness doivent avoir été encaissés au 31 janvier 2011 au plus tard.

- Un seul chèque peut être utilisé par facture.

- Les factures doivent présenter les indications suivantes: nom et prénom, n° d'assuré, brève description de l'activité, dates du cours ou début et durée, lieu du cours, coûts, timbre et signature de l'émetteur de la facture ou bon de caisse.

- Les chèques peuvent uniquement être encaissés par les assurés dont la couverture auprès de Visana n'est pas résiliée au moment de l'envoi de ceux-ci.

- Les chèques ne peuvent être utilisés pour régler la franchise ou la quote-part.

Devica Larizza

Marketing Clientèle privée

Valable pour 2010, à conserver. Cette offre spéciale est valable pour tous les assurés Visana disposant d'une couverture Traitements ambulatoires ou Basic ou de l'assurance complémentaire Managed Care Traitements ambulatoires.

Vos chèques Wellness 2009 ne sont valables que jusqu'au 31 janvier 2010!

